

ORIGINAL



PROJET ASSOCIATIF DE LA MJC

«Favoriser l'autonomie, l'émancipation, l'épanouissement et la prise de responsabilités des personnes pour participer à la construction d'une société plus solidaire par l'éducation et la culture »

(Déclaration de MJC de France)

INTRODUCTION

Ce projet associatif constitue notre feuille de route collective. Il fixe les orientations, rappelle nos valeurs fondamentales, et guide l'ensemble de nos actions. Il est à la fois un outil de cohérence, de mobilisation et de positionnement dans notre environnement social, culturel et politique. Il permet de mesurer l'importance de nos actions, d'évaluer nos priorités et de trancher entre différents projets si nécessaire. Il peut également servir d'appui à nos partenaires institutionnels et associatifs pour comprendre notre identité et notre vision.

Il s'inscrit d'une part dans le cadre de la déclaration des MJC de France¹ c'est pourquoi nous citons en exergue le texte de la Déclaration car c'est notre **cadre général de référence**. et d'autre part le cadre **statutaire**² nous permet de définir, le projet associatif proprement dit.

La Démarche³

Ce projet a été élaboré en collaboration entre l'équipe permanente et les administrateurs de la MJC.

La démarche adoptée a consisté en une cartographie des actions existantes — un diagnostic de notre réalité de terrain. Nous avons volontairement choisi une approche **ascendante** : partir de l'action concrète pour faire émerger les concepts, à rebours d'une méthode plus classique qui irait du théorique vers la pratique.

En partant de nos pratiques, nous avons pu les interroger, en comprendre les fondements, et faire émerger les notions essentielles qui les traversent. **Du particulier, nous sommes remontés vers le général.**

Ce projet n'est pas une fin en soi, mais **une démarche évolutive**. Il doit rester un outil vivant, évolutif, capable de s'adapter aux transformations du territoire, aux attentes des habitant·es de Pacé et des communes voisines, ainsi qu'aux réalités des acteur·rices locaux.

Dans cette optique, nous avons conçu un outil d'évaluation qui permet une double lecture : il sert à confronter les actions au projet associatif, mais aussi à interroger le projet à partir des actions menées. Si un écart trop important apparaît entre ce que nous faisons et ce que le projet exprime, c'est le signe qu'il faudra alors en repenser collectivement les contours.

Moyens de mise en œuvre

Pour porter son projet, la MJC s'appuie sur plusieurs leviers essentiels :

1 Cf annexe 1
2 Cf annexe 2
3 cf. annexe 3

1. **L'appartenance à des réseaux** : La MJC fait partie du réseau **MJC de France**. Cette appartenance est fondamentale : elle nous permet d'exister dans la cité, de faire entendre notre voix au sein du monde associatif et auprès des décideurs publics, de défendre les valeurs de l'éducation populaire, et de participer à des dynamiques collectives à l'échelle nationale.
Par ailleurs, nous appartenons également aux **réseaux culturels du Chaînon Manquant et de Bretagne en Scène**⁴, des réseaux de diffusion et d'accompagnement des artistes. Ces adhésions renforcent notre engagement en faveur du spectacle vivant et de la création artistique. Elle est essentielle pour soutenir l'écosystème culturel local et national, permettre aux artistes de vivre de leur métier, et garantir un accès à la culture pour toutes et tous.
2. **Le travail collaboratif** : Le fonctionnement repose sur la coopération entre le Conseil d'Administration (CA), les salarié·es, les bénévoles et les adhérent·es, chacun ayant un rôle actif à jouer dans le projet commun.
3. **Les relations avec les élu·es et les institutions** : La MJC s'inscrit dans une dynamique de dialogue avec la collectivité locale et les institutions, garante de la cohérence entre les politiques publiques et les missions de la MJC. Elle est dans la même
4. **La transversalité interne** : La MJC veille à encourager la coopération entre les secteurs (jeunesse, culture, sport, parentalité, intergénérationnel, etc.) pour assurer une cohérence globale dans ses actions.
5. **L'accueil** est un pilier fondamental du fonctionnement de notre MJC. Il ne s'agit pas seulement d'un lieu d'inscription ou de passage, mais d'un espace de rencontres, d'écoute, d'attention et de reconnaissance. Chaque personne y est accueillie avec bienveillance, dans le respect de sa singularité, et intégrée à une dynamique collective. L'accueil, c'est aussi la première expérience de la MJC que chacun et chacune vit : il est donc essentiel de lui accorder une attention particulière pour créer du lien et le sentiment d'appartenance.

4 « Les Région(s) en Scène(s) sont des journées de visionnage professionnel organisées chaque année de janvier à mars par les fédérations ou coordinations. Ces journées sont **le fruit d'un repérage au quotidien réalisé par les structures adhérentes au Réseau Chainon**. La programmation du festival du Chainon Manquant s'appuie prioritairement et en grande partie sur ce repérage. En 2025, **31 projets artistiques présentés dans le cadre du Festival sont issus de ce repérage territorial**.

L'organisation conjuguée des Région(s) en scène(s), du festival du Chainon Manquant, et des tournées annuelles au sein du Réseau, permet au Chainon de **toucher chaque année plus de 350 000 spectateurs sur tout le territoire français**. » extrait de : <https://www.lechainon.fr/regions-en-scenes/>

PROJET ASSOCIATIF

Les valeurs et principes de la MJC

Ce sont les fondements éthiques et politiques de l'action de la MJC. Elles traduisent ce à quoi nous croyons collectivement, ce qui nous rassemble et ce que nous défendons dans toutes nos actions. Elles structurent notre identité associative.

Éducation populaire : Éducation citoyenne critique - Éducation citoyenne visant à transformer les rapports sociaux, par la participation active et la confrontation d'idées.

Laïcité : Laïcité comme respect de la liberté de conscience - La laïcité, dans une structure d'éducation populaire, garantit à chaque individu la liberté de choisir ses croyances ou son absence de croyance, sans pression ni ingérence extérieure. Elle protège le droit de chaque personne à exprimer sa spiritualité ou ses convictions, tout en veillant à ce que cela n'entrave pas le bon déroulement des activités collectives ou l'égalité entre les participants.

Citoyenneté : Citoyenneté comme émancipation et égalité - Dans une optique d'éducation populaire, la citoyenneté est perçue comme un processus d'émancipation, où chaque individu est encouragé à développer sa propre pensée critique, à s'affirmer et à agir pour un monde plus juste et égalitaire. Les structures d'éducation populaire visent à renforcer la capacité des citoyens à prendre des décisions éclairées, à participer à des actions collectives, et à lutter contre les discriminations.

Droits humains⁵ : Droits humains comme valorisation des cultures populaires et invisibilisées - En reconnaissant la dignité et l'égalité de toutes les cultures⁶ (préambule DUDH, art. 1 et 2), la MJC lutte contre la discrimination et valorise les identités souvent marginalisées dans l'espace public, en permettant à chacun d'exprimer ses identités sans crainte de discrimination. Cette approche soutient également une éducation inclusive, respectueuse de l'environnement culturel et social de chaque individu.

Responsabilité environnementale : Environnement comme engagement collectif pour la planète - L'environnement désigne ici l'ensemble des éléments naturels et humains avec lesquels nous interagissons. Les structures d'éducation populaire ont un rôle essentiel pour favoriser des comportements écoresponsables, impulser des dynamiques de territoire durables, et mobiliser les citoyens autour de la préservation de la planète.

Enjeux

Ils identifient les **défis prioritaires** auxquels nous souhaitons répondre dans le contexte social, culturel et éducatif actuel. Les enjeux donnent du sens à notre action et la relient à un contexte plus large, local et social. Nous avons deux grands enjeux :

- **“Accompagner la construction socio-culturelle”**
- **“Former des citoyennes et des citoyens éclairés”**

⁵ Regroupe un ensemble de valeurs telles que : Dignité, Liberté, Égalité, Justice, Paix, Fraternité / Solidarité

⁶ Nous reprenons la définition de la culture tel quelle est donnée dans la déclaration de Fribourg« Article 2 (définitions)Aux fins de la présente déclaration,a. le terme «culture» recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ; » Déclaration de Fribourg

I. Objectif Général⁷ : Contribuer à l'éveil culturel et éducatif

Objectifs spécifiques⁸ :

- Utilisation de l'art comme moyen d'émancipation collective
- Contribuer à l'éducation artistique et culturelle
- Créer des habitudes culturelles et une culture commune
- Favoriser l'apprentissage de la responsabilité
- Proposer une structure/un accueil permettant aux jeunes d'expérimenter : le vivre ensemble, de développer une culture personnelle dans un cadre rassurant
- Développer une réflexion collective autour de la jeunesse avec les actrices et acteurs éducatifs du territoire
- Accompagner la découverte de l'apprentissage du monde professionnel
- Proposer des animations variées et aborder des sujets de société

II. Objectif Général : Participer à l'animation du territoire

Objectifs spécifiques

- Proposer des temps forts (événements) conviviaux, ouverts à l'ensemble de la population
- Favoriser les échanges entre tous les publics
- Proposer des activités dans les différentes disciplines pour tous les âges, tous les milieux sociaux, quelle que soit la condition physique et mentale
- Accompagner et valoriser les pratiques amateurs
- Mettre en place une offre culturelle variée et pluridisciplinaire
- Favoriser la création contemporaine professionnelle et amateur

III. Objectif Général : Être un lieu ressources et un facilitateur

Objectifs spécifiques

- Réfléchir et organiser un espace convivial, ouvert à toutes et tous
- Développer le sentiment d'appartenance des adhérentes et des adhérents
- Encourager l'implication des adhérentes et des adhérents
- Être un facilitateur de projets pour les habitantes et habitants et pour les acteurs et actrices locaux
- Favoriser le bien-être de tous les publics

⁷ Ce sont les **grandes finalités** que nous poursuivons dans le cadre de notre projet. Ils sont formulés de manière large et définissent les **axes de travail principaux** de la MJC.

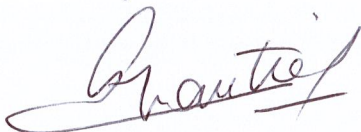
⁸ Ce sont les intentions précises que nous mettons en œuvre pour atteindre les objectifs généraux. Ils permettent de décliner les objectifs en réalités observables, évaluables et adaptées à notre territoire.

Ces orientations ont pour objectifs de définir un cap pour l'association. Le projet est un **outil de pilotage et de cohérence**. Il nous permet de donner du sens à nos actions, d'en assurer le suivi, et de les évaluer au regard des valeurs et objectifs énoncés.

Il constitue également un **document de référence pour les partenaires et les institutions**, affirmant notre place dans le champ de l'éducation populaire, notre engagement et notre attachement à une culture accessible, vivante et partagée.

Projet Validé par le Conseil d'administration du 15/01/2026

Evelyne Gautier



Coprésidente

Vincent Le Prince



Coprésident

Pierrette Mercier



Coprésidente

MJC DE PACÉ
Maison des Jeunes et de la Culture
Espace Le Goffic
6 Avenue Le Goffic - 35740 PACÉ
Tél. : 02 99 60 14 72 - Fax : 02 99 60 69 31